

D 2025 06 19 047

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 19 Juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 13 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

**Présents :** O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. GALLET, J. DAZIN, Y. DUMAS, D. GANNE, R. OTZENBERGER, A. BOUSSER, M. LAPTEVA, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, M. CHALENDAR

**Absents excusés :** J-M. PALINIEWICZ, M. GRENIER, C. TOWNSEND, G. MASRARI, P. GUINOT, H. GRANGE, J. DIZERENS, A. NEUSSER

**Absents :** M. FOURNIER, V. KRYK

**Procurations :** J-M. PALINIEWICZ à W. DELAVENNE, M. GRENIER à J. DAZIN, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, G. MASRARI à D. GANNE, P. GUINOT à M-C. ROCH, H. GRANGE à M. CHALENDAR, J. DIZERENS à O. GUICHARD, A. NEUSSER à A. BOUSSER

**Assistaient :** I. GOUDET, directrice générale des services, J. BRUNET, assistante du Maire

#### **4. Finances – Demande de subvention auprès du Département de l'Ain pour les travaux d'aménagement paysager de la rue du Père Adam/Quartier de Vessy**

En 2009, la SEMCODA a aménagé un nouveau quartier composé de 5 immeubles, d'un EPHAD et d'espaces de stationnement et de loisirs, autour d'une nouvelle rue dénommée rue du Père Adam.

Le quartier comporte en tout 240 logements sociaux.

En 2010, la commune a intégré les espaces communs de la rue dans le domaine public.

Depuis, de nombreux échanges ont lieu avec les habitants du quartier et les services mainteneurs, afin d'améliorer le cadre de vie et de créer des aménagements permettant de renforcer de lien entre les habitants :

- Aménagement d'aires de jeux
- Implantation d'un Espace de vie social
- Aménagement de Jardins familiaux
- Animations de quartier

En 2021, la commune a lancé, en collaboration avec le bureau d'étude CITADIA, une réflexion sur le développement de l'offre de loisirs de plein air à l'échelle du territoire communal. Les enquêtes de terrain ont permis d'identifier les attentes des habitants du quartier, faisant ainsi émerger les lignes directrices suivantes :

- Diversifier les jeux, avec une offre pour les adolescents
- Planter des arbres et ajouter du mobilier urbain
- Créer des espaces favorisant les rencontres intergénérationnelles
- Réorganiser des circulations piétonnes entre les espaces de vie de la rue
- Donner une place au vélo
- Prendre en compte le besoin d'implantation d'espaces de collecte des déchets

Pour réaliser ce projet d'aménagement paysager, il est proposé au Conseil municipal de demander une subvention au Département de l'Ain dans le cadre de la « contractualisation 2024-2026 » selon les conditions ci-dessous indiquées :

Vu le budget de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T. en €	Intitulé	Montant H.T. en €
Aménagement paysager rue du Père Adam/Quartier de Vessy	260 000 €	Département de l'Ain	57 000 €
Maitrise d'œuvre	20 000 €	Autofinancement / Emprunt	223 000 €
<b>Total</b>	<b>280 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>280 000 €</b>

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 57 000 € auprès du Département de l'Ain dans le cadre de la « contractualisation 2024-2026 », pour le financement des travaux d'aménagement paysager de la rue du Père Adam/Quartier de Vessy
- **DIT** que la recette est inscrite au BP 2025

Fait à Ornex, le 20 juin 2025

La secrétaire de séance,  
C. BIOLAY

Le Maire,  
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 20 juin 2025

Affiché le : 20 juin 2025

Olivier GUICHARD  
Maire

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.